



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mariage

Question écrite n° 104250

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la proposition d'Amnesty international de renforcer la lutte contre les mariages forcés en réprimant le fait d'exercer sur autrui toute forme de contrainte ayant pour but de lui faire contracter un mariage ou de conclure une union sans son consentement libre et, par dérogation aux dispositions de l'article L. 113-7 du code pénal, d'étendre la législation française aux cas de mariages ou d'unions forcées commis à l'étranger sur des personnes résidant de manière habituelle en France. Aussi il lui demande si l'intégration d'une telle disposition dans notre droit lui semblerait pertinente.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104250

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3287

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)